



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

13 juin 2016

L'essentiel de l'actualité du jour porte sur la décision que prendra la Commission européenne concernant la sortie de la compagnie aérienne Air Madagascar de l'annexe B, attendue dans le courant de cette semaine. Dans le volet politique, la session ordinaire des deux Chambres du Parlement se poursuit et est axée sur l'étude et l'adoption de plusieurs projets de loi dont le Code de la Communication et le projet de texte sur le Haut Conseil de la défense nationale.

Politique

LES FORCES ARMEES VERROUILLENT LE HAUT CONSEIL DE LA DEFENSE NATIONALE

*L'institution en charge d'assister le Président en matière de défense nationale sera strictement composée de militaires. C'est ce qui est ressorti du projet de loi sur le Haut Conseil de la Défense nationale (HCDN), adopté par l'Assemblée nationale, jeudi dernier. Cependant, quelques points intriguent dans ce texte, annonce **L'Express de Madagascar**. En attendant que le projet de loi soit transmis au Sénat, il faut savoir que les quinze membres devant composer le HCDN seront uniquement des officiers généraux ou supérieurs issus de l'armée et de la gendarmerie nationale. A en croire le texte adopté par la Chambre basse, les rédacteurs du projet de loi n'ont visiblement pas dépassé l'idée d'institution militaire qu'est le HCDN. Et de se référer ainsi à l'article 56 de la Constitution, « Le Président de la République est le Chef suprême des forces armées dont il garantit l'unité (...) il est assisté par un HCDN ». Le projet de loi défendu devant les députés, jeudi, reprend largement ces termes de la Constitution, avance le quotidien. Or, la « défense et la sécurité » sont l'affaire de tous. (p.3)*

SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT : UNE COURSE CONTRE LA MONTRE EST LANCEE

Les deux chambres du Parlement ont peu de temps pour étudier et débattre des projets de lois qui leur seront soumis. Cette semaine, une course contre la montre est lancée, avec plusieurs projets de loi déposés par l'Exécutif. Depuis le début de la session ordinaire du Parlement le 3 mai dernier, trois textes ont été adoptés par l'Assemblée nationale et transférés au Sénat, à savoir le projet de Code de la route et les projets de texte sur l'organisation de la Défense nationale et sur le Haut conseil de la défense nationale (HCDN). Ceux-ci vont être étudiés et votés par les sénateurs cette semaine. Néanmoins, le constat est tel qu'après plus d'un mois de session, les travaux parlementaires sont au ralenti. D'après le député Jean Adrien Vanovason, questeur en charge des relations publiques à l'Assemblée nationale, « (...) c'est l'Exécutif qui est à la traîne ». Au Sénat, depuis un mois de session, aucun texte n'est à l'étude et l'Exécutif n'a remis le Code de la communication que la semaine dernière. (L'Express de Madagascar, p.5)

- *Le projet de loi n°11-2016 du 02 juin 2016 portant « Code de la Communication médiatisée » sera débattu à partir d'aujourd'hui au Sénat. Composé de 209 articles, ledit projet sera soumis dans les premiers jours, aux travaux de commission, avant son adoption en séance plénière. L'avant-projet de texte validé par le gouvernement*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



prévoit la dépenalisation des délits de presse, dont notamment la diffamation. Le projet de loi ne prévoit aucun emprisonnement, mais de lourdes peines d'amende selon la gravité des infractions, allant de 1 million à 6 millions d'Ariary. (**Midi Madagasikara, p.2**)

- Les sénateurs éliront demain leurs représentants au sein de la Haute Cour de justice (HCJ), de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC), du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDDED) ainsi que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Une procédure estimée urgente, mais qui prend beaucoup de temps, bien qu'aucun autre travail parlementaire n'accapare le Sénat. (**L'Express de Madagascar, p.5 – Madagascar-Laza, p.3**)

Economie et société

ANNEXE B : SEMAINE DE VERITE POUR AIR MADAGASCAR

La Commission européenne (CE) rendra bientôt sa décision sur le maintien ou la sortie de la compagnie Air Madagascar de l'annexe B, où elle est fichée depuis 2011. En attendant de connaître le sort de la compagnie aérienne nationale, certaines informations se veulent optimistes sur le sujet. A l'exemple du site journal-aviation.com, dans l'une de ses publications en date du 10 juin, qui soutient que « Air Madagascar devrait sortir de la liste noire des compagnies aériennes la semaine prochaine. L'aviation civile malgache a, en effet, réussi à se hisser aux standards internationaux, et à retrouver grâce aux yeux des autorités européennes ». Une information reprise largement sur les réseaux sociaux durant le week-end. Le même site indique également que la CE n'annoncera sa décision que le 16 juin. Il faut savoir que la réunion de cette entité s'est tenue le 3 mai dernier et que sa décision devait être connue une dizaine de jours plus tard. Son verdict sera rendu sur la base d'un audit effectué par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (Easa), société privée prestataire de l'Union européenne. (**L'Express de Madagascar, p.5 – Les Nouvelles, p.18 – La Vérité, p.2 – Madagascar Matin, p.6**)

- **Madagascar-Laza** semble également confiant dans son article concernant la sortie d'Air Madagascar de l'annexe B, qui liste les compagnies aériennes interdites de vol sur le ciel européen. Le quotidien rapporte les précisions de « Tourmag », journal des professionnels du tourisme, et affirme que la compagnie aérienne devrait annoncer sa décision cette semaine. La sortie de l'annexe B permettra, entre autres, à la compagnie de desservir la France en opérant elle-même ses appareils, au lieu de louer auprès d'Air Atlanta Icelandic. La décision devrait aussi permettre à la compagnie d'assainir ses comptes, qui accusent un déficit de 76 millions de dollars au début de l'année 2016. (**p.2**)

BIANCO : SENSIBILISATION DES JEUNES

La quatrième édition des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (JRHI) aura lieu le 15 juin prochain au Palais des Sports de Mahamasina. Une initiative découlant de la collaboration de la Circonscription Scolaire Antananarivo-Renivohitra et du volet Education-Prévention auprès du Bureau Indépendant Anti-Corruption. Des festivités socio-culturelles et sportives sont prévues à cette occasion, dont des rencontres sportives inter-établissements et des concours de poèmes et de slams. Des jeunes, des adolescents, et des lycéens participeront à

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



*l'événement, pour marquer ensemble leur adhésion à la lutte contre la corruption et véhiculer la culture d'honnêteté et d'intégrité. De l'avis de **Midi Madagasikara**, la création du RHI arrive à point nommé, en tant que force d'interpellation des décideurs à tous les niveaux, et au vu du contexte actuel. (p.2 – Les Nouvelles, p.3)*

- **Madagascar-Laza** commente l'initiative des jeunes engagés, par le slogan « croisade pour contrer la corruption ». (p.2)
- « Une génération sans corruption », telle est la devise du BIANCO dans le cadre de la mise en œuvre des RHI. De l'avis de **La Vérité**, le BIANCO se rabat sur la jeune génération pour combattre la corruption. (p.2)
- Le rapport d'activités pour l'exercice 2015 présenté par le directeur général du BIANCO, Jean Louis Andriamifidy évoque une baisse significative de 5% de son budget en 2015 dans la Loi de finances rectificative. La lutte anti-corruption est de taille, mais les moyens ne font pas le poids. Chaque année, malgré les besoins, les moyens financiers mis à la disposition du BIANCO ont plutôt tendance à la baisse. Seulement 13,3% de ses demandes ont été débloquées en 2013, 18% en 2014 et 9,3% en 2015. (Les Nouvelles, p. 3)

SOCIETE EASYPARK : DES USAGERS DE LA ROUTE SE PLAIGNENT

*Les plaintes à l'encontre de la société de gestion de parking d'Analakely, d'Antsahavola et d'Antaninarenina ne cessent de croître. Sur la base d'un témoignage, **Madagascar Matin** rapporte que les employés chargés de garder les horodateurs disparaissent toute la journée, laissant libre le terrain aux agents chargés de distribuer les contraventions. **Madagascar Matin** opine que tout le monde sait qu'il n'y a rien à attendre de la Commune Urbaine d'Antananarivo, dont les dirigeants ont apparemment une santé financière à refaire. Le quotidien relate ainsi le témoignage des usagers se disant « victimes de ces injustices » et avance que perte de temps, frustration et affaire de filous marquent le quotidien des automobilistes du centre-ville d'Antananarivo. Bon nombre d'usagers affichent ainsi clairement leur ras-le-bol face à cette situation. (p.3)*

Relations internationales

MAURICE : LA SECURITE DE L'AMBASSADE DE MADAGASCAR REMISE EN CAUSE

La sécurité des ambassades implantées à l'île Maurice est remise en cause après les coups de feu tirés contre l'ambassade de France le 30 mai dernier. Hier sur son site, le journal mauricien Defimediagroup a publié un article de fond, focalisé sur la sécurité de certaines ambassades dont celle de Madagascar. Un diplomate attaché à l'ambassade malgache avance que le bâtiment est seulement pourvu d'un vigile et que seul l'intérieur du bâtiment est placé sous surveillance vidéo. D'après ses explications, « les moyens de sécurité d'une ambassade dépendent largement du financement de l'Etat qu'elle représente. Mais le pays d'adoption a également son rôle à jouer conformément à la Convention de Vienne régissant les relations diplomatiques. (L'Express de Madagascar, p. 11)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



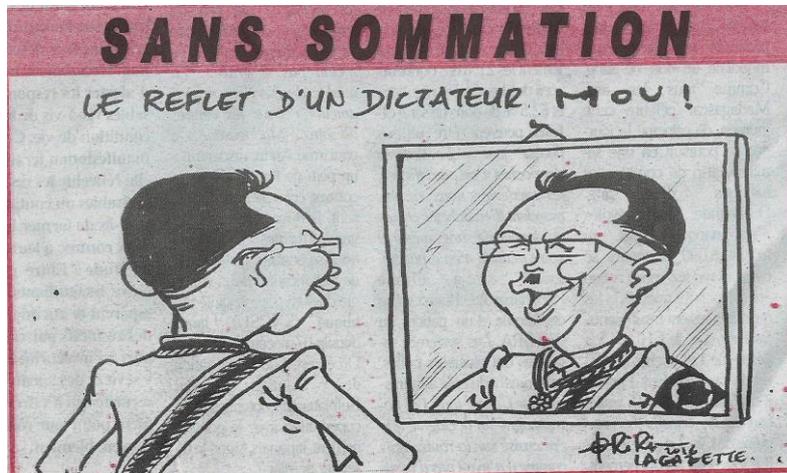


INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



La Gazette de la Grande île, p.5

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

ECES
CENTRE EUROPEEN
D'APPUI ELECTORAL

OSSERVATORIO
di Pavia Media Research

Search for
Common Ground

Center for
Creative Leadership

Ce projet est financé par l'Union européenne